

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

11 JUIN 2015

Présents conseillers de quartier : Christiane GAUTHIER, Jean Louis MOUCHEL, Lydie PERRONNET, Catherine ROSE FRENEAUX, Jean Marie BLANLUET, Ursula KLOIBER, Tristan AUGER, Béatrice TREGOUET, Carole BELTOISE

Excusés conseillers de quartier : Françoise LAFOND

Absents conseillers de quartier : Romuald FINET, Luc BOUDARD, Chantal DELANOE, David LHERMITTE,

Présents Elus : Florence GALZIN, Régis PLISSON, Françoise VENON, Christian PASSIGNY, Eric MEUNIER, Pascale DISCOURS

Secrétaire nommée : Tristan AUGER

COMMUNICATION MUNICIPALITÉ

Régis PLISSON

Présentation du projet d'aménagement du boulevard de la République.

Étude réalisée par le bureau d'études INCA à Saint Jean de Braye.

L'objectif principal est de réduire la vitesse, pour cela il est proposé de mettre en place une zone 30 accompagnée d'aménagement permettant de canaliser la circulation et de "casser" la vitesse.

Les aménagements projetés sont :

- une zone avec rétrécissement de voie (passage à un seul véhicule)
- un plateau surélevé pour le carrefour rue de la Croix des Plantes / rue des Champs / rue du Crozier / rue Basile Baudin / boulevard de la République
- un plateau surélevé pour le carrefour rue Saint Martial / rue Marius Morin / boulevard de la République

Le coût de l'opération n'est pas encore déterminé. (estimation en cours par le bureau d'études)

Il est susceptible que cette opération soit réalisée en plusieurs tranches.

Le boulevard de la République étant une voirie d'intérêt communautaire, il sera demandé une participation financière auprès de la CCL (Communauté de Communes des Loges).

Questions de la municipalité au Conseil de Quartier :

Ces travaux seront réalisés en plusieurs tranches, selon vous par où devons nous commencer ?

=> Le conseil de quartier propose de mettre en oeuvre dans un premier temps la zone avec rétrécissement de voie et le plateau surélevé pour le carrefour rue Saint Martial / rue Marius Morin / boulevard de la République.

Florence GALZIN

Suite à quelques interrogations concernant la rue des Déportés, Mme le Maire propose de faire une présentation du projet de construction lors du prochain Conseil de Quartier.

Régis PLISSON

Une réflexion sur la restructuration de la place du Port est en cours.

Présentation des esquisses (lors du prochain CdQ, présentation plus précise du futur aménagement).

Question du Conseil de Quartier à la Municipalité :

Où en sommes nous sur le dossier du train entre Châteauneuf-sur-Loire et Orléans ?

Il faudrait plus communiqué sur les contraintes imposées à la ville pour la réalisation de ce projet (passages à niveau maintenus fermés, ...).

Certains conseillers de quartier sont prêts à se mobiliser afin de minimiser l'impact négatif sur notre ville (le train c'est bien, mais pas à n'importe quel prix ! Ne défigurons pas Châteauneuf-sur-Loire !)

PROJET 2015 CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

1. CIRCUIT POIDS LOURDS

Jean-Louis MOUCHEL

Lors de la réunion de préparation au Conseil de Quartier du 7 mai 2015, les conseillers ont décidé de former un groupe de travail (JL. Mouchel & T.Auger) afin de faire un état des lieux concernant la circulation des poids lourds dans Châteauneuf-sur-Loire.

Le travail a été d'identifier les "points noirs" (lors du prochain CdQ, une carte les répertoriant sera présentée).

Le Conseil de Quartier souhaite remercier les services de la ville pour la bonne collaboration sur ce dossier. En effet la police municipale a effectué le recensement de l'ensemble des arrêtés de police de la circulation réglementant la circulation des PL dans Châteauneuf.

Le constat est que la signalisation des entrées de ville, indiquant l'interdiction du transit PL n'est pas correcte. (exemple : entrée depuis la RD11 => aucune interdiction)

Suite à cet état des lieux, il faudra définir des objectifs permettant d'améliorer la situation.

Les conseillers de quartier seront force de proposition.

Florence GALZIN

Il est rappelé que l'avenue Albert Viger est dédiée aux convois exceptionnels, en conséquence aucun aménagement pour limiter la circulation des PL ne peut être envisagé sur cette voie.

Communication concernant les projets de déviation portées par le Conseil Départemental :

- Saint Denis de l'Hôtel => priorité
- Saint Martin d'Abbat => n'aboutira pas

La municipalité souhaite lutter contre le stationnement des PL sur les trottoirs => pour éviter cela, des moyens matériels seront mis en place (potelets, bornes, bordures, ...).

2. STATIONNEMENT ET CIRCULATION GRANDE RUE DU PORT

Tristan Auger

Lors de la réunion de préparation au Conseil de Quartier du 7 mai 2015, les conseillers ont décidé de former un groupe de travail (C. Gauthier, F. Lafond & T.Auger) afin de définir les problématiques rencontrées par l'ensemble des riverains.

À la propre initiative du CdQ, nous avons réalisé une enquête de voisinage (lors du prochain CdQ un récapitulatif de celle-ci sera présenté).

La méthode sera la même que pour le travail sur la circulation PL : le CdQ et la municipalité devront définir les objectifs.

Les conseillers de quartier seront force de proposition (de nombreuses solutions peuvent être envisagées à moindre coût).

Florence GALZIN

L'équipe municipale engage une réflexion autour du plan de circulation du centre ville.

FIN DE LA REUNION 22H30

PROCHAINE RÉUNION À DÉFINIR